



**30 ans** **ATEDM**  
Autisme et troubles envahissants  
du développement Montréal  
depuis 1981

# Rapport Annuel 2011-2012

Photo : Marche pour l'autisme 2011



# La mission d'ATEDM

Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM) a souligné ses 30 ans d'existence à l'automne 2011. L'organisme regroupe majoritairement des parents d'enfants autistes ou ayant un TED (trouble envahissant du développement), des personnes ayant un TED avec ou sans déficience intellectuelle ainsi que des professionnels et des étudiants. Sa mission première est la défense des droits et des intérêts des personnes autistes et de leur famille, la promotion et la sensibilisation des milieux de la santé, de l'éducation et de la recherche ainsi que de la population en général et le développement de services directs répondant aux besoins des personnes autistes et de leur famille.

ATEDM a un mandat régional qui couvre l'Île de Montréal. Son service à la clientèle et ses bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à l'exception des congés fériés et d'une relâche de deux semaines pour la période des Fêtes. Le dépliant, les bulletins d'information, le site Internet, la page Facebook et Twitter sont les principaux outils utilisés pour faire connaître l'existence et les orientations d'ATEDM au grand public que ce soit, lors de kiosques d'information, par des envois postaux, lors de rencontres d'échanges avec des partenaires ou directement à nos bureaux par le service à la clientèle ou encore le Centre de documentation.



## Table des matières

Lexique des abréviations	4
Les gens derrière ATEDM	5
Mot de la présidente	6
Mot de la directrice générale	9
Responsable des événements	13
Responsable des services directs	17
L'équipe d'intervention familiale	20
Témoignages	25
Nos collaborateurs	26
Nos bénévoles	28

Manifestation Assemblée nationale à Québec le 19 mai 2011

# Lexique des abréviations



## **AQRIPH**

Alliance Québécoise des Regroupements régionaux pour l'Intégration des Personnes Handicapées

## **ATEDM**

Autisme et troubles envahissants du développement  
Montréal

## **CDC**

Center for Disease Control

## **COCo**

Centre des organismes communautaires

## **CRADI**

Comité régional des associations en déficience intellectuelle

## **CRDITED**

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement

## **CRM**

Customer Relationship Management

## **CSCM**

Centre de services communautaires du Monastère

## **CSDM**

Commission scolaire de Montréal

## **CLSC**

Centre local de services communautaires

## **CSSS**

Centre de santé et de services sociaux

## **DAN!**

Defeat Autism Now!

## **DI-TED**

Déficience intellectuelle – Troubles envahissants du développement

## **DPJ**

Direction de la protection de la jeunesse

## **FAM**

Fondation Autisme Montréal

## **FQA**

Fédération québécoise de l'autisme

## **GRIF**

Groupe d'intervention et de formation en milieu scolaire inspiré du modèle TEACCH

## **Mouvement PHAS**

Mouvement Personnes handicapées pour l'accès aux services

## **MSSS**

Ministère de la Santé et des Services sociaux

## **PACL**

Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

## **PIMO**

Promotion Intervention en Milieu Ouvert

## **RBC**

Royal Bank of Canada

## **RUTA**

Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'Île de Montréal

## **SOS**

Sans Oublier le Sourire

## **SPPH**

Solidarité de parents pour personnes handicapées

## **STM**

Société de Transport de Montréal

## **Table justice DI-TED**

Table de concertation pour un traitement juste et équitable des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement

## **TC**

Trouble du comportement

## **TED**

Trouble envahissant du développement

## **TEDSDI / TED sans DI**

Trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle

## **TGC**

Trouble grave du comportement

## **UPS**

United Parcel Service

# Les gens derrière ATEDM

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Les administrateurs d'ATEDM se sont réunis 4 fois au courant de l'année.

**1 - Carmen Lahaie,**  
Présidente  
Parent, bénévole et membre de la communauté desservie

**2 - Daniel Vachon,**  
Vice-présidente  
Parent, utilisateur des services et membre de la communauté desservie

**3 - Marie-Claire Gascon,**  
Secrétaire-trésorière  
Parent, utilisatrice des services et membres de la communauté desservie

**4 - Maryse Baillargeon,**  
Administratrice  
Secteur public et membre de la communauté desservie

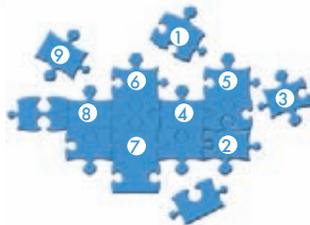
**5 - Éric Lauzon,**  
Administrateur  
Secteur public et membre de la communauté desservie

**6 - Joanne Lefebvre,**  
Administratrice  
Secteur public, parent et membre de la communauté desservie

**7 - Audrey Schirmer,**  
Administratrice  
Parent et membre de la communauté desservie



## LES EMPLOYÉS



**1 - Julie Champagne**  
Directrice générale

**2 - Nathalie Boulet**  
Intervenante familiale et communautaire

**3 - Electra Dalamagas**  
Responsable de l'intervention familiale

**4 - Nicole Dessureault**  
Intervenante familiale

**5 - Marie-Pierre Ferland**  
Intervenante familiale et communautaire

**6 - Chantal Pivin**  
Secrétaire administrative

**7 - Rachel Pouliot**  
Responsable des événements

**8 - Geneviève Perras**  
Responsable des services directs

**9 - Sylvain Tremblay**  
Comptable

## LES MEMBRES HONORAIRES

**Lucie Grenier**  
**Georges Huard**

## LES CONTRACTUELS

**Julie Barrette**  
**Ginette Boulanger**  
**Jacques Couture**  
**Horélya Martin**

## INSERTION AU TRAVAIL

**Jean-Pierre Gagné**  
(Entretien ménagé)

## Mot de la présidente

Courage et détermination qualifieraient bien l'année 2011-2012, non seulement pour ATEDM, mais aussi pour tous les parents de personnes autistes, pour les personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) et pour tous les intervenants travaillant auprès de notre clientèle.

C'est historique : l'autisme fait partie des dossiers oubliés, je dirais même négligés et bien mal compris. Nous ne sommes jamais prioritaires et notre dossier est toujours confié à un ministre délégué, sans grand budget ni pouvoir. Pour des raisons bien difficiles à comprendre, l'autisme n'intéresse pas vraiment nos décideurs. Pourtant le nombre de diagnostics augmente continuellement et ce, à chaque année. Les statistiques du ministère de l'Éducation concernant l'autisme démontrent une augmentation annuelle de plus de 100 %. Aux États-Unis, le CDC (Center for Disease Control) mentionne qu'une personne sur 88 reçoit un diagnostic d'autisme. Cette hausse alarmante devrait inquiéter et sonner l'alerte, mais le gouvernement continue de faire la sourde oreille. Les conséquences sont catastrophiques pour les nôtres et hypothèquent directement leur futur.

Ces augmentations du nombre de cas, ainsi que l'absence ou la rareté de services maintiennent l'autisme dans un état de crise perpétuel. Cette situation perdure depuis si longtemps que les dispensateurs de services et le gouvernement finissent par croire que c'est un état normal et ils sont incapables de voir comment mettre sur pied un système de services avant-gardiste qui changerait le cours des choses. Comme le dossier de l'autisme n'est jamais traité dans toute sa globalité, il y a un grand fossé entre la compréhension théorique de l'autisme et l'organisation de services pouvant répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Malgré toutes nos plaintes et revendications, nous n'avons pas encore réussi à convaincre le gouvernement de rouvrir notre dossier et de mettre l'autisme dans les priorités nationales. Le gouvernement actuel se base toujours sur le premier plan d'action national de 2003, qui ne se concentrait que sur les enfants de moins de 5 ans, laissant ainsi de côté le reste de la clientèle. La diminution des listes d'attente semble leur principal champ d'intérêt, mais dans un contexte de crise, d'augmentation constante, de budget nettement insuffisant et de manque d'expertise, il est irréaliste d'exiger la diminution des listes d'attente sans rajout d'argent.

En résumé, en 2003, on a confié le mandat de l'autisme aux CRDITED (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement). Ils n'avaient pas encore complété leurs travaux

en lien avec la programmation et l'offre de services que le MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux) exigeait le transfert de notre clientèle vers les CSSS (Centres de santé et de services sociaux) en prétextant que les personnes autistes avaient les mêmes droits que la population en général. Les CSSS constituent la 1<sup>re</sup> ligne, c'est-à-dire la porte d'entrée pour les services en santé et les services sociaux, mais ils n'ont ni les budgets ni le personnel ni l'expertise nécessaires pour répondre aux besoins de notre clientèle complexe. Les CRDITED ont modifié leur mission et sont devenus les consultants de tous les partenaires en ce qui concerne l'autisme sans avoir eu le temps de développer toute l'expertise nécessaire pour jouer ce rôle. Tous ces bouleversements ont amené un alourdissement de la bureaucratie, la mise sur pied de mécanismes d'accès avec plusieurs critères de discrimination et d'exclusion, des services fragmentés et de nombreuses fermetures de dossiers. Quand on sait que pendant la scolarisation des enfants, une minorité de familles seulement reçoit des services d'un établissement, on fait rapidement le constat que la plupart des familles et des personnes autistes sont abandonnées à leur sort. Les listes d'attente ont peut-être diminué, mais le nombre de familles et de personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) en détresse a augmenté. On constate qu'il n'y a plus d'intervenants sur le terrain, mais beaucoup de gestionnaires de dossiers.

Les milieux scolaires, toujours à cause de la hausse du nombre de diagnostics, doivent à chaque année se réajuster et ouvrir de nouvelles classes. Pour eux aussi, les budgets sont insuffisants et on sent beaucoup d'essoufflement. Plusieurs enfants ont été expulsés ou suspendus; d'autres sont scolarisés à demi-temps ou quelques heures par semaine. Le nombre d'élèves non scolarisés augmente d'année en année.

Manifestation Assemblée nationale à Québec le 19 mai 2011



Quand les enfants présentent des troubles du comportement, on met une pression énorme sur les parents, en exigeant des médicaments, des hospitalisations, des examens médicaux, etc. Le développement de l'expertise-terrain, la formation continue et l'encadrement des professeurs sont essentiels pour améliorer la qualité de l'enseignement. Les contraintes syndicales font aussi partie des défis à relever.

L'autisme demeure une problématique très complexe à cause de son hétérogénéité et nécessite une expertise spécifique. Le manque d'expertise est responsable de beaucoup de problèmes qui donnent lieu à une compréhension erronée de la clientèle et de ses besoins en laissant place à de l'interprétation, à des jugements de valeur et à de mauvaises décisions et orientations. Je pense que le développement de l'expertise-terrain est urgent et constitue un pré-requis au succès d'une bonne organisation de services. Actuellement, le peu d'argent investi en autisme est demeuré dans des structures administratives.

Le parcours de l'autisme est un parcours de combattants. Le rôle des parents et des personnes autistes est crucial. Il faut se féliciter du travail quotidien accompli auprès de nos enfants. Chaque geste compte et contribue à changer le cours des choses. Merci à vous, chers parents et membres d'ATEDM, de votre confiance, de votre soutien et de votre participation à nos différentes activités. Vous êtes le cœur d'ATEDM. Vos appels, vos commentaires et vos courriels sont très importants et nous aident grandement à mieux orienter nos actions.

Merci à tous les intervenants, professeurs, professionnels, éducateurs, travailleurs sociaux, enfin à tous ceux qui œuvrent auprès des personnes autistes et ce, souvent dans des conditions difficiles avec des moyens limités. Merci d'être là pour nous. Nos revendications visent également l'amélioration de vos conditions de travail.

Merci à toute l'équipe d'ATEDM, qui a connu une année très, très occupée. L'augmentation du nombre de cas d'autisme se fait sentir aussi à ATEDM; l'absence de services, les listes d'attente et la complexité des différents réseaux gouvernementaux ont propulsé ATEDM directement sur la ligne de front. Nous jouons actuellement le rôle de la 1<sup>re</sup> ligne. Pour nous aussi, malgré tous les efforts déployés, nos budgets ne sont pas suffisants. Le gouvernement en place ne reconnaît pas le travail du milieu communautaire et n'est pas ouvert à nos demandes. C'est donc grâce au dynamisme, au dévouement et à la grande détermination de l'équipe d'ATEDM que nous avons pu réaliser tout ce que vous lirez dans ce rapport. Encore merci à cette belle équipe qui est un puissant moteur pour notre grande cause.

Merci à tous nos partenaires et bailleurs de fonds de leur soutien très apprécié. Sans eux, rien ne serait possible. Un grand merci aux membres du conseil d'administration qui se dévouent, non seulement pour la gestion de l'organisme, mais également pour l'avancement de notre cause commune.

## LA DÉFENSE DES DROITS : ENCORE UNE PRIORITÉ

### LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS

Ce volet regroupe toutes les démarches et toutes les formes de revendications que vous faites pour votre enfant, soit seul ou accompagné d'ATEDM. Il peut s'agir d'une plainte à cause d'une insatisfaction ou d'un refus de services ou d'un problème particulier avec un intervenant. C'est très vaste. Tout ce que vous faites pour obtenir des services de qualité ou améliorer le sort de votre enfant représente de la défense de droits. En ce qui concerne ATEDM, ce volet consiste à vous accompagner dans ces démarches. On vous aide en vous orientant dans vos démarches, en vous expliquant les différents fonctionnements des réseaux et en faisant des appels téléphoniques; on vous aide à clarifier vos demandes et à les prioriser.

Pour nous, ce volet est très important. Il nous aide à évaluer les services des différents réseaux. En vous aidant, vous et votre enfant, on peut faire une meilleure évaluation des services existants et identifier les lacunes des réseaux ainsi que les besoins urgents pour notre clientèle. Bref, cela nous aide à mieux organiser la défense des droits collectifs.

Le budget d'aide aux familles en crise est un outil très important pour la défense des droits individuels. Tout en vous aidant directement, nous interpellons les instances du réseau concernées et travaillons en collaboration avec elles. Nous sommes directement dans l'action. Nous apprécions grandement vos appels, vos demandes d'aide et d'accompagnement. Les démarches sont parfois longues et difficiles, mais elles en valent la peine pour votre enfant et pour vous aussi. Dites-vous que vos démarches aideront sûrement beaucoup d'autres enfants.

### LA DÉFENSE DES DROITS COLLECTIFS

Ce volet comprend toutes les autres démarches officielles effectuées auprès du gouvernement, des commissions scolaires ou autres. On inclut dans ce volet toutes les participations d'ATEDM aux différents comités de travail, de partenariat ou de collaboration avec d'autres organismes de défense de droits. Tous les employés d'ATEDM participent à différents comités et sont actifs dans ce volet.

Tous les comités de travail ou les partenariats auxquels ATEDM participe sont énumérés plus loin dans le rapport. Je cite ci-dessous les comités et actions auxquels je suis liée de plus près :

- À l'Agence de la santé et des services sociaux, il n'y a pas de comités actifs. On attend depuis 2007 la mise sur pied du comité pour les TED sans DI (troubles envahissant du développement sans déficience intellectuelle) et du comité de suivi concernant le transfert de l'autisme vers les CSSS (Centres de santé et de services sociaux). Il était aussi prévu d'avoir un suivi du comité traitant des situations de crise et des troubles du comportement, mais rien de ce côté-là non plus.



Conférence médicale le 2 mars 2012

- Les seules rencontres qui ont eu lieu à l'Agence de la santé et des services sociaux concernaient les travaux sur les ententes de complémentarité entre les commissions scolaires et le réseau de la santé pour les élèves en rupture de fonctionnement. Historiquement, ces ententes n'ont jamais fonctionné et se résument à beaucoup de papiers et de bureaucratie. L'expertise pour les troubles du comportement est manquante. C'est sur le terrain avec différents projets de développement d'expertise qu'on va avoir du succès. Réunir 15 à 20 partenaires qui ne connaissent pas l'élève, ni les troubles du comportement pour discuter et faire un plan de services intersectoriel ne donne que très rarement les résultats escomptés. C'est une perte de temps et d'argent; c'est sur le terrain que l'analyse doit se faire.
- Nous avons eu plusieurs communications avec différents intervenants de l'Agence de la santé et des services sociaux et quelques rencontres en lien avec le dossier de crise, les TED sans DI (troubles envahissant du développement sans déficience intellectuelle) et les troubles du comportement. Nous tenons l'Agence informée de tous les dossiers très problématiques et l'avisons de nos actions et démarches de revendication.
- Nos actions auprès des milieux scolaires sont beaucoup reliées aux suspensions et exclusions et aux plaintes que vous formulez. Nous avons fait de nombreux accompagnements et tentons de trouver avec les parents et les écoles des pistes de solution. Les troubles du comportement devraient être une priorité, mais la compréhension des solutions est toujours liée aux ententes de partenariat, ce qui se traduit par des hospitalisations, de la médication et des placements inutiles. C'est un dossier très important, parce que nous sommes témoins de beaucoup d'injustices.
- Nous avons participé aux 3 journées de réflexions de la CSDM (Commission scolaire de Montréal) concernant le réseau des écoles spéciales et les services à offrir à la clientèle autiste, beaucoup d'énergie et de discussions pour arriver à des solutions moins innovatrices que je l'aurais souhaité.
- Nous travaillons en collaboration avec plusieurs écoles et commissions scolaires, particulièrement dans des dossiers complexes. Nous sommes toujours en attente d'un rendez-vous avec la ministre de l'Éducation.
- Les démarches et actions de revendication collective se sont poursuivies tout au long de l'année. Nous avons rencontré à plusieurs reprises Mme Doyer, la députée

péquistes de Matapédia qui est responsable du dossier de la santé et des services sociaux dans l'opposition, afin d'organiser les différentes actions politiques : mise sur pied d'une pétition, plusieurs présences d'ATEDM à Québec au parlement pour la période de questions durant laquelle Mme Doyer questionnait Mme Vien sur l'évolution du dossier. Nous avons organisé deux manifestations : l'une à Québec en mai et l'autre à Montréal en novembre. Nous avons déposé au bureau du premier ministre une lettre accompagnée d'une quarantaine de témoignages de familles. Nous avons participé à de nombreuses entrevues, soit à la télévision, à la radio ou pour des articles de journaux. Pendant ces manifestations, nous avons pu sensibiliser plusieurs députés venus nous saluer. Merci encore de votre participation, chers parents et personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle), car sinon la défense des droits collectifs serait plus compliquée. Plusieurs parents ont porté plainte auprès de différents établissements et du Protecteur du citoyen. D'autres ont communiqué avec leur député. Toutes ces démarches, mêmes si elles ne donnent pas les résultats attendus maintenant, sont très importantes pour la défense des droits parce qu'elles servent de témoignages et de preuves.

- Nous allons continuer encore en 2012-2013 une autre année de revendications, car sinon, nous resterons oubliés.
- Nous avons participé aux groupes de discussions organisés dans le cadre des démarches de bilan du MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux) en tant qu'organisme communautaire et parents. M. Langlais, responsable de cette enquête, devrait déposer son rapport à la ministre déléguée au début de juin.

Je termine en vous invitant à poursuivre les prochaines actions avec nous. Je vous encourage encore à faire des plaintes quand on vous traite injustement, à téléphoner à votre député pour le mettre au courant de votre situation et de vos attentes. Vous pouvez aussi communiquer avec les attachés politiques des ministres; les députés sont élus par la population et devraient normalement être au service de leur population. Nous devons être persévérants et réalistes dans nos attentes, mais tenaces. Il ne faut jamais sous-estimer la force et le pouvoir d'un groupe de parents déterminés. Je suis toujours persuadée que l'amour et la foi peuvent déplacer des montagnes.



**Carmen Lahaie**  
Présidente

## Mot de la directrice générale

Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM) est appuyé par 638 membres désireux de faire avancer la cause. Son équipe administrative, qui est de plus en plus structurée et solide, est maintenant composée de 9 employés permanents, de plus de 165 employés à l'intérieur des services directs, d'un adulte présentant une déficience intellectuelle et de 4 contractuels dont les services sont utilisés au besoin.

L'année 2011-2012 a permis à ATEDM de consolider les changements entamés à la suite des réflexions de 2010-2011 et de concrétiser les actions souhaitées qui en étaient ressorties. Tout au long de l'année, l'équipe a travaillé, en collaboration avec Le Groupe Créatech, une société de Bell Canada, à la mise en place d'une base de données commune avec le CRM (Customer Relationship Management) qui permettra, à l'avenir, d'avoir une meilleure organisation et gestion des données de l'ensemble de notre organisme. De ceci, résultera une compilation plus précise des statistiques.

À la toute fin de l'année, nous avons amorcé une démarche pour qu'ATEDM puisse éventuellement se doter d'une culture et d'outils d'évaluation et ce, avec le soutien du Centre de formation populaire et du COCo (Centre des organismes communautaires) qui ont un programme offert grâce au soutien financier de Centraide « L'évaluation Par et Pour le communautaire, au service de la transformation sociale ». Les activités aux personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) ont été ciblées par ATEDM comme premier projet d'évaluation. Donc, en 2012-2013, un travail de concertation sera fait pour la mise en place d'un système d'évaluation qui sera élaboré pour une activité spécifique dans le volet TED sans DI.

Depuis les dernières années, ATEDM tente de développer davantage ses liens et ses communications avec ses membres et ses partenaires. En lien avec les actions souhaitées, en voici une qui a donné des résultats intéressants.

• **Action :** Présence d'ATEDM sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. À ce jour, 742 personnes ont rejoint la page Facebook d'ATEDM et 19 personnes se sont abonnées au compte Twitter.

### L'INTERVENTION FAMILIALE

Avec les développements de la dernière année, ATEDM s'est doté d'une équipe d'intervention familiale. Cette dernière travaille sous la supervision clinique d'une responsable de l'intervention familiale et l'équipe comprend 3 intervenantes.



Assemblée générale annuelle 2011

• **Action :** Création d'un poste d'intervenant(e) familial(e) et communautaire à temps partiel. Ce poste est venu se greffer à notre équipe d'intervention familiale à la toute fin de l'année 2010-2011 pour être bonifié en cours d'année 2011-2012. À la mi-année, le nombre d'heures pour ce poste a été augmenté à 35 heures par semaine, ce qui en fait maintenant un poste à temps plein.

• **Action :** Généraliser les connaissances à l'intérieur de l'équipe d'intervention familiale, uniformiser son fonctionnement et travailler à avoir une meilleure fluidité afin que les postes deviennent multi-tâches. Tel que prévu, la responsable de l'intervention familiale a pris en charge la supervision clinique de l'équipe avec le soutien de la présidente et de la direction générale. Plusieurs rencontres d'échanges des connaissances et de mises à jour des informations ont eu lieu, ce qui a amené de meilleures connaissances pour les 3 anciennes employées et une formation pertinente pour la personne occupant le nouveau poste.

• **Action :** Transférer le service du Centre de documentation à l'intérieur de l'équipe d'intervention familiale. Avec tout le travail qu'il y avait à faire pour structurer l'équipe d'intervention familiale et ailleurs, la prise en charge du Centre de documentation par l'équipe d'intervention familiale a débuté seulement en fin d'année. Il reste donc tout un travail d'approvisionnement et de prise en charge du service à faire en 2012-2013.

• **Action :** Partager entre 3 postes le service d'accompagnement-gardiennage, soit 2 postes de l'équipe d'intervention familiale et le poste de responsable des services directs. En mettant en pratique ce fonctionnement, nous avons réalisé qu'il était plus fonctionnel de recevoir et de gérer l'ensemble des demandes à l'intérieur même de l'équipe d'intervention familiale. L'ensemble du service est donc maintenant assumé par nos 2 intervenantes familiales et communautaires.

L'une d'elle prend en charge les demandes régulières et celles en lien avec le PACL (Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées) et l'autre, les demandes relatives à notre service de crises.

L'équipe d'intervention familiale est maintenant mieux structurée pour travailler de façon efficace, quoi qu'il reste encore beaucoup de travail et de développement à faire pour arriver à répondre à l'ensemble des besoins soulevés, particulièrement en ce qui concerne les adultes ayant un TED sans DI.

## SECTEUR REVENDICATION ET DÉFENSE DES DROITS COLLECTIFS

• **Action :** *Embauche d'un contractuel selon chaque action de revendication souhaitée.* Nous avons embauché un contractuel qui a finalement offert ses services à ATEDM durant toute l'année et ce, tout en respectant le nombre d'heures prévu au départ. Nous sommes donc parvenus à consacrer davantage de temps et d'énergie à notre cause afin de démontrer au gouvernement que la situation de l'autisme au Québec doit changer.

Plus que jamais, ATEDM est désireux de soutenir les personnes autistes avec ou sans DI (déficience intellectuelle) et leur famille dans la revendication de leurs droits. Par le biais d'actions collectives, nos membres participent à la vie associative d'ATEDM. Cette année, une rencontre avec la députée et porte-parole officielle de l'opposition en matière de santé et services sociaux, Mme Danielle Doyer, a eu lieu dans l'objectif de l'informer des actions de revendication prévues par ATEDM et d'avoir son appui et ses recommandations.

L'autisme ne suscitant plus d'intérêt auprès du gouvernement, à la toute fin de l'année 2010-2011, nous avons entamé des démarches qui se sont concrétisées au début de l'année 2011-2012. À partir des informations recueillies par les témoignages des parents, nous sommes arrivés au constat suivant : actuellement, ni le réseau de la santé et des services sociaux, ni le réseau de l'éducation n'arrivent à répondre aux besoins primaires de notre clientèle, ce qui met l'ensemble des personnes autistes en situation de détresse ou même de crise. Nous avons donc profité du mois de l'autisme pour agir et demander à nos membres et autres personnes concernées de se mobiliser en prévoyant une série d'actions à entreprendre tous ensemble et au même moment.

• **Actions du mois de l'autisme 2011 :** Le 12 avril, envoi d'une lettre par courriel et/ou par la poste au ministre de la Santé et des Services sociaux (M. Yves Bolduc), à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Mme Line Beauchamp), à la ministre de la Famille (Mme Yolande James) et au Protecteur du Citoyen; le 19 avril, répétition de la première action en utilisant cette fois-ci le télécopieur; le 26 avril, appel téléphonique à son député et envoi d'une copie de la lettre acheminée aux différents ministres; le 2 mai, envoi d'une lettre ouverte dans le



Exposants conférence médicale le 2 mars 2012

journal de quartier; le 9 mai, envoi d'un courriel à l'émission de M. François Paradis « TVA en direct.com ». Pour appuyer nos membres dans leurs démarches, nous avons rédigé une lettre-type pouvant être utilisée en y ajoutant quelques commentaires personnels ou pouvant inspirer ces derniers. Malheureusement, il a été impossible pour ATEDM de compiler la quantité de lettres envoyées et donc de connaître les résultats de ces actions.

• **Manifestation devant l'Assemblée nationale :** Le 19 mai 2011, ATEDM a loué un autobus pour permettre aux familles de Montréal et des environs de se rendre devant l'Assemblée nationale à Québec en vue d'aller manifester leur mécontentement face au gouvernement en ce qui a trait au manque de services de qualité en autisme. Une cinquantaine de personnes étaient sur place, majoritairement des membres d'ATEDM désireux de s'impliquer et d'être actifs auprès de l'organisme et de la cause. Des députés du parti québécois, Mme Danielle Doyer et MM. Bernard Drainville, François Rebello et Guy Leclair, de même qu'Amir Khadir, de Québec solidaire, sont venus rencontrer les parents et échanger avec eux sur les lieux du rassemblement. Quelques parents ont été présents lors de la période de questions, à l'intérieur, au moment où la question de l'autisme a été abordée par Mme Doyer. Sur place, l'événement a été couvert par V-Télé et Québec Hebdo et nous avons eu des entrevues téléphoniques avec CJAD et CBC Radio.

• **Rassemblement devant les bureaux du premier ministre du Québec :** Le 23 novembre 2011, ATEDM et une centaine de personnes, majoritairement des membres souhaitant se mobiliser pour faire une différence, se sont rassemblés à Montréal pour déposer au bureau de M. Jean Charest 87 lettres et témoignages dénonçant la situation actuelle de l'autisme au Québec. L'événement a donné lieu à une couverture médiatique importante à la télévision, à la radio, dans les journaux et sur le Web.

• **Pétition pour des services en autisme :** À la fin de l'année, au mois de mars, Mme Doyer a parrainé ATEDM pour lui permettre de mettre en ligne, sur le site de l'Assemblée nationale, une pétition pour demander au gouvernement des services en autisme.

Pour faire suite aux différentes actions politiques posées par quelques associations régionales, la FQA (Fédération québécoise de l'autisme) a mis sur pied un comité provincial d'actions politiques pour échanger et mettre en commun les informations et pour mobiliser les régions. ATEDM et 5 autres régions ont participé à 5 rencontres du comité et l'ensemble des autres associations a été rejoint par la FQA.

## SECTEUR CONCERTATION, REPRÉSENTATION ET PARTENARIAT

Les membres de l'équipe d'ATEDM sont de plus en plus actifs à des tables de concertation, différents comités et projets de partenariat. Il y a eu approximativement **705 heures** de concertation avec des partenaires du milieu communautaire, du réseau scolaire, du réseau de la santé et autres, sans compter le temps bénévole de notre présidente. Voici le détail d'une partie de ces échanges.

- **Comité partenariat/formation** : Le comité de partenaires travaillant tous auprès des personnes autistes s'est réuni 4 fois dans l'année, en plus de 2 rencontres restreintes, pour travailler à l'organisation d'une première conférence en partenariat. Cette dernière, La pensée sociale : Explorer le spectre de la «considération du point de vue d'autrui» et l'enseignement du vocabulaire axé sur la pensée sociale, s'est tenue le 3 novembre 2011, avec Mme Michelle Garcia Winner. L'événement a réuni 443 participants (parents/étudiants 50 \$ et professionnels 75 \$) et s'est déroulé au collège Montmorency, à Laval, qui accepté de s'impliquer en prêtant la salle André-Mathieu gratuitement. Les commentaires d'évaluation de la journée et le bilan financier étant positifs, le comité a décidé de conserver le surplus pour l'organisation d'un second événement.

- **FQA (Fédération québécoise de l'autisme)** : Participation à une rencontre des gestionnaires avec les associations régionales en autisme sous le thème des ententes de services; participation à l'Assemblée générale annuelle; participation à 5 rencontres du comité du mois de l'autisme.

- **Groupe de discussion** : M. Michel Langlais, un expert, a été mandaté par la ministre, Mme Dominique Vien, afin de faire une évaluation du plan d'action national en TED (troubles envahissants du développement), Un geste porteur d'avenir. Par la suite, 3 groupes de discussion formés de parents et de représentants des associations régionales ont été organisés dans 3 régions du Québec, dont un à Montréal dans les locaux d'ATEDM, le 16 février 2012.

- **Table justice DI-TED de Montréal** : Table de concertation pour un traitement juste et équitable des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système de justice pénale de la région de Montréal. Participation à 4 rencontres de la Table justice. Le 14 septembre 2011, avait lieu le lancement d'une entente de collaboration, pour les organismes de la région de Montréal, signée par 20 partenaires, dont ATEDM.

- **CRADI (Comité régional des associations en déficience intellectuelle)** : Participation à l'Assemblée générale et à 2 rencontres de réflexion avec les membres du CRADI. De plus, l'équipe d'ATEDM était présente aux réunions des comités santé, services sociaux et travail ainsi qu'à celles des tables de concertation services de garde et transport.

- **Mouvement PHAS (Personnes handicapées pour l'accès aux services)** : La mission du Mouvement PHAS est de promouvoir l'accès à des services sociaux et de santé de qualité qui répondent aux besoins des personnes handicapées et à ceux de leur famille. Pour faire suite au départ de son responsable des communications l'année dernière, ATEDM a diminué sa participation aux comités du Mouvement PHAS pour rester présent au sein du comité politique uniquement. L'intervenante familiale et communautaire a tenté de prendre la relève, mais n'a pu assister à aucune rencontre au courant de l'année. Ce n'est que partie remise!

- **Table d'accompagnement** : Participation à 4 rencontres de la Table d'accompagnement de Montréal relativement au projet-pilote de l'organisme PIMO (Promotion Intervention en Milieu Ouvert), dans le but de mettre sur pied un service d'accompagnement sur le territoire d'un CSSS (Centre de santé et de services sociaux) pour un groupe d'adultes ayant besoin d'accompagnement, quelle que soit leur déficience.

- **Rencontre provinciale des maisons de répit** : ATEDM a participé à la rencontre provinciale pour le financement des maisons de répit organisée par l'AQRIPH (Alliance Québécoise des Regroupements régionaux pour l'Intégration des Personnes Handicapées), le 22 mars 2012 à Québec.

- **AlterGo** : Participation à 4 rencontres des comités pré-admissibilité et d'admissibilité du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées; participation à la journée des partenaires dans le cadre du Défi Sportif; participation à une rencontre de formation sur les outils de communication inclusifs.

D'autres représentations et partenariats en rafale : participation de l'équipe à la Marche aux mille parapluies de Centraide; participation au DAN! (Defeat Autism Now!) à Las Vegas; soutien aux **associations**, aux **écoles** et aux **personnes** pour le développement de services en autisme et échange d'informations administratives; présence au souper bénéfice de la **Fondation Yvon-Lamarre**; présence à l'événement 20 ans au tableau d'honneur ainsi qu'au 8e Gala bénéfice de la FAM (Fondation Autisme Montréal) et échanges téléphoniques concernant leur exercice de planification stratégique; participation au conseil d'administration du CSCM (Centre de services communautaires du Monastère), à l'assemblée générale annuelle et aux comités des locataires et d'évaluation; présence à la marche d'**Autism Speaks Canada à Montréal**.

## LES ÉVÉNEMENTS D'ATEDM

• **Action :** Mise sur pied d'un comité de travail pour la marche du mois de l'autisme. Pour faire suite à la marche du mois d'avril 2011, un comité a été formé pour l'organisation de la marche 2012. Ce dernier est composé de 6 membres (partenaire du milieu communautaire, bénévole, membre du conseil d'administration et employés d'ATEDM) et s'est réuni 4 fois durant l'année. En plus du comité, ATEDM a maintenant l'aide d'un parent bénévole qui connaît plusieurs personnes ressources (médias et autres), ce qui permettra de bénéficier de l'appui d'un parrain, M. Jérémy Demay humoriste, pour sa marche qui se tiendra en début d'année 2012-2013.

### 14 juin 2010

Au mois de juin, nous avons tenu en un même événement une Séance publique d'information et notre Assemblée générale annuelle et 21 personnes étaient présentes lors de cette soirée. Un atelier sous le thème de « L'intégration des jeunes ayant un TED sans DI en milieu scolaire », présenté par Mme Sophie Turcotte, enseignante ressource en soutien à l'intégration des élèves ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) à la CSDM (Commission scolaire de Montréal), a précédé la soirée.

### 2 mars 2012

En lien avec les difficultés d'inscriptions à la conférence médicale 2011 et les actions posées ayant permis à ATEDM de constater qu'un tarif beaucoup plus abordable permettrait de remédier à cette situation, car le sujet soulève toujours un intérêt certain chez les familles, les administrateurs se sont positionnés et ont décidé de présenter la conférence comme une journée de sensibilisation et de diminuer les tarifs de façon à ce qu'ils soient accessibles à tous (25 \$ parents/étudiants et 55 \$ professionnels). Résultat : 162 personnes étaient présentes pour entendre le Dr Andrew Levinson présenter ses théories sur l'aspect médical en autisme et pour visiter 11 exposants de milieux variés.

Rassemblement bureaux Jean Charest à Montréal le 23 novembre 2011



## LES ORIENTATIONS SOUHAITÉES

Voici à quoi ressembleront les 3 prochaines années d'ATEDM en ce qui a trait au développement prévu. Les objectifs en cours et à venir sont les suivants :

- *De mettre l'accent sur la sensibilisation, la revendication et la défense des droits collectifs :* À la lecture du présent rapport, on peut constater qu'un travail a été entamé à ce titre avec la conférence médicale et les actions de revendication.
- *De structurer et de consolider l'équipe d'intervention familiale :* À la toute fin de l'année, nous avons appris le départ d'une de nos intervenantes familiales et communautaires qu'il faudra remplacer et aussi s'assurer d'une bonne intégration dans l'équipe. Le travail de l'ensemble de l'équipe est à poursuivre pour une bonne transmission et intégration des connaissances et la prise en charge du service au Centre de documentation.
- *De développer des services aux adultes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) :* Des ressources humaines supplémentaires seront nécessaires et mises en place selon le nouveau financement disponible.
- *De développer le secteur des services directs :* La recherche de financement a été au cœur de l'année 2011-2012 pour ainsi voir se concrétiser des développements au cours de la prochaine année.
- *De consolider et de développer le poste de Responsable des événements :* Après 3 années de stabilité à ce nouveau poste à ATEDM, son mandat se clarifie et son potentiel devient plus important.
- *De développer la visibilité de l'organisme et de travailler à la recherche de financement et de commanditaires :* ATEDM a déjà son parrain pour sa marche du mois de l'autisme de 2012 et tout un travail de collaboration est en cours en lien avec la visibilité de l'organisme.

Mon constat de cette année est qu'ATEDM est en perpétuelle évolution. L'organisme et son équipe continuent d'adapter, d'ajuster et de développer ses services dans un objectif de répondre aux besoins réels de sa clientèle.



**Julie Champagne**  
Directrice générale

# Responsable des événements

Cette année, la nature des tâches du poste de responsable des événements est demeurée plus stable, par comparaison à l'année précédente, au cours de laquelle l'ajout de différentes tâches avait été important. Les modifications apportées à ce poste durant l'année 2011-2012 ont notamment été les suivantes : collaboration avec une contractuelle à la mise en page des bulletins d'information, création d'un comité pour la marche du mois de l'autisme et transfert de la gestion des paniers alimentaires vers l'équipe d'intervention familiale. Plus d'énergie a ainsi pu être consacrée au développement des événements, à leur promotion et aux stratégies d'autofinancement.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Sessions d'information

Les sessions d'information permettent aux membres de s'impliquer tout en venant chercher de nouvelles informations. Ils arrivent avec leurs expériences de vie que les animateurs sollicitent grandement par le biais d'échanges avec le groupe et de différentes présentations.

#### • 7 et 21 mai 2011

Ateliers Matériathèque traitant de la structure à domicile, de la motricité fine, des habiletés pré-académiques et des horaires et outils de communication, animés bénévolement par Julie Couture, enseignante en autisme et membre du GRIF (Groupe d'intervention et de formation en milieu scolaire inspiré du modèle TEACCH). L'atelier a été présenté pour la première fois pendant deux journées complètes et incluait une portion théorique et un moment dédié à la confection de matériel adapté. Au total, 8 participants ont bénéficié des ateliers offerts au coût de 70 \$ pour les parents et de 95 \$ pour les intervenants (dîner inclus). Les participants ont fait ressortir l'aspect positif de la formule, qui offre une occasion d'échanger avec d'autres parents.

#### • 12 mai 2011

Session d'information «L'impact de la nutrition et des toxines environnementales sur la santé et les comportements des personnes autistes». Cette rencontre a été annulée et combinée avec la session du 26 mai, faute d'un nombre minimum de participants inscrits. Ceux-ci ont par conséquent été invités à se joindre à la session du 26 mai, qui prenait la forme d'un café-causerie.

#### • 26 mai 2011

Café-causerie « Échanges et partage d'expérience et de recettes de repas sans caséine et sans gluten ». Le soir de la rencontre offerte gratuitement, seulement 2 personnes se sont jointes aux animatrices, Electra Dalamagas et Nicole Dessureault, alors qu'il y avait 8 personnes

inscrites. Face à cette situation, ATEDM révisera la formule de cet atelier afin de voir à mieux répondre aux besoins de ses membres. À ce sujet, diverses possibilités ont déjà été soulevées par l'équipe.

#### • 27 octobre 2011

Session d'information «Le réseau de la santé et des services sociaux», animée par Electra Dalamagas et Nicole Dessureault, à laquelle 22 participants ont assisté gratuitement.

#### • 25 janvier 2012

Session d'information «Le réseau scolaire public et privé de Montréal», animée par Electra Dalamagas, à laquelle 23 participants ont assisté gratuitement.

#### • 16 février 2012

Session d'information « Le transport adapté » durant laquelle des employés de la STM (Société de Transport de Montréal) et du RUTA (Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'Île de Montréal) étaient invités à rencontrer nos membres. Cette session, mise sur pied à la suite d'une proposition du RUTA, a dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant de participants inscrits. Afin de répondre aux besoins de ceux-ci, nous les avons référés directement aux organismes qui devaient faire la présentation.

### Marche pour l'autisme

Cet événement permet aux membres d'ATEDM de se sentir considérés et surtout impliqués. Les membres indiquent clairement que, grâce à cet événement, ils ont l'impression d'agir et de pouvoir faire une différence. Il s'agit donc d'une marche d'envergure provinciale, ayant pour thème «Un petit pas pour une grande cause», qui a lieu à chaque année dans le cadre du mois de l'autisme en vue de sensibiliser la population. La 5<sup>e</sup> édition à Montréal, qui a eu lieu le 30 avril 2011, a connu un grand succès à bien des égards. D'abord, il faut souligner la présence de près de 1 000 marcheurs, soit le double de l'objectif fixé et de plusieurs bénévoles actifs. D'autre part, plusieurs médias, dont LCN, le Journal 24H, le Journal de Montréal, le site Internet de TVA Nouvelles et le réseau anglophone CTV ont couvert l'événement. Également, plus de 6 600 \$ ont été amassés, soit plus de 3 fois le montant recueilli en 2010 et ce, grâce à une collecte de dons volontaires, à la présence d'exposants et au soutien financier des commanditaires. Il faut souligner la contribution financière de la Fondation RBC (Royal Bank of Canada) à Montréal, qui a remis un chèque de 5 000 \$ grâce à l'initiative d'un des employés du centre d'appels.



Marche pour l'autisme 2011

Pour s'assurer d'être vus et entendus, les marcheurs avaient à leur disposition des chapeaux colorés, des tambourins, des maracaons, des pancartes, des bannières et des ballons gonflés à l'hélium. À la fin du parcours, qui s'est déroulé aux abords du Parc La Fontaine, les marcheurs étaient invités à entrer à l'intérieur de l'École secondaire Jeanne-Mance où collations et rafraîchissements leur étaient offerts. Ils ont également pu visiter quelques kiosques avant de participer au tirage des prix de présence.

### Fête de Noël

La Fête de Noël annuelle d'ATEDM a eu lieu le 27 novembre 2011 et s'est déroulée pour la deuxième fois au Carrefour communautaire de Rosemont, l'Entre-Gens. L'organisation de la salle et du matériel s'est faite en collaboration avec le personnel de l'endroit. L'événement a rassemblé 165 enfants, parents et intervenants, ainsi que 2 clowns venus faire des maquillages.

Pour être en mesure d'offrir des cadeaux personnalisés à chacun des jeunes présents et des prix de présence aux adultes, nous avons sollicité diverses entreprises. Pour une troisième année consécutive, UPS (United Parcel Service) a accepté notre demande de soutien financier. Il faut également souligner le don offert par la SITQ, qui fonctionne maintenant sous la désignation Ivanhoé Cambridge. La somme des dons monétaires reçus a permis d'éviter un déficit financier pour cet événement. En plus de ces dons, une douzaine d'autres entreprises nous ont appuyés en offrant différents cadeaux, tels que des laissez-passer, des certificats-cadeaux, des jeux et autres.

### Financement des événements

Pour une 3<sup>e</sup> année, ATEDM a fait circuler un plan de visibilité pour ses événements afin de poursuivre le développement de son volet d'autofinancement. Bien qu'il s'agisse

d'une façon d'amasser des fonds, il s'agit également d'une campagne de sensibilisation à la cause puisque des entreprises nous connaissant peu ont été approchées. C'est ainsi qu'une douzaine d'entreprises ont appuyé financièrement la conférence médicale annuelle du 2 mars 2011, soit en insérant leur dépliant dans la pochette d'information remise aux participants, soit en réservant une table dans le salon des exposants.

De plus, dans le cadre de cette même conférence, des demandes de soutien financier ont été envoyées à différents ministres. Le député d'Outremont et ministre des Finances et du Revenu, M. Raymond Bachand, s'est joint au premier ministre, M. Jean Charest, pour soutenir l'organisation de notre conférence du mois de mars 2012 en offrant un montant de 1 000 \$. Quant aux députés du Québec, chacun a reçu par courriel une invitation à être présent.

### LA CAMPAGNE D'ARGENT CANADIAN TIRE

Cette campagne est possible, d'année en année, grâce au soutien des membres d'ATEDM et de ses partenaires qui offrent une petite contribution permettant de renouveler une partie du matériel d'activités et de loisirs des différents services directs. Cette année, la somme recueillie est de 187,15 \$ en argent Canadian Tire, ce qui représente un montant comparable à celui amassé durant l'année précédente.

### LES COMMUNICATIONS

La responsable des événements offre un soutien aux communications globales de l'organisme, tel que la coordination des bulletins d'information et envois automatisés de même que la mise à jour des informations du site Web et des sites de réseaux sociaux. De plus, des envois de courriels vers les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ainsi que le milieu communautaire ont été faits régulièrement afin de rejoindre et d'inviter les parents et partenaires n'étant pas membres d'ATEDM à connaître les différents services et activités et à y participer.

### Les bulletins d'information

ATEDM poursuit la publication de ses bulletins afin d'informer ses membres et de diffuser l'ensemble des activités et des avancées en cours. ATEDM a décidé de joindre à ses envois des informations provenant de ressources externes. La parution du bulletin «L'Image», en avril et en novembre 2011, a permis d'informer les membres sur les derniers développements politiques en autisme et sur les recherches médicales et nouveaux modèles d'intervention. De son côté, le bulletin «Quoi de neuf...TEDDI?», publié en septembre 2011 et en janvier 2012, a pu informer les membres quant aux services offerts et à leur développement.

### Les envois massifs informatisés

Pour qu'ATEDM soit davantage visible et actif dans le milieu, des publicités informatisées ont été régulièrement envoyées à une banque de données regroupant environ

2 300 courriels. Il s'agit d'une méthode rapide et dynamique pour diffuser de l'information, notamment sur nos événements et actions de revendication collective en cours.

### Le site Web

Dans le souci de faciliter la navigation et d'améliorer la structure des informations disponibles, 2 nouveaux onglets ont été créés en mars 2012, soit « volet revendication » et « mois de l'autisme ». Ils contiennent chacun des sous-catégories offrant d'une part, le détail des actions de revendication en cours qui touchent précisément la défense des droits collectifs et d'autre part, le détail de l'ensemble des activités reliées au mois de l'autisme.

En 2011-2012, le site Web a connu une hausse très importante de son taux de fréquentation. Il a été visité 92 190 fois, par comparaison à 64 977 fois en 2011-2012, soit une augmentation de 42 %. Les visites nous permettent de constater que 71 % des recherches sont faites en provenance du Canada et 29 % proviennent donc de l'extérieur du pays. Les pages les plus consultées sont, dans l'ordre, celles qui donnent de l'information sur les TED sans DI (troubles envahissants du développement sans déficience intellectuelle), sur les méthodes d'intervention, sur l'autisme et les TED (troubles envahissants du développement) en général et finalement, sur les causes de l'autisme. Le site Web est un moyen efficace pour les familles, les personnes autistes, leur entourage et les intervenants qui ne connaissent pas déjà ATEDM de nous trouver et de communiquer avec nous.

ATEDM reconnaît qu'une mise à jour complète des informations contenues sur son site Web est nécessaire pour que l'ensemble des informations présentes soit à jour. Faute de ressources humaines et financières, ce projet ne pourra probablement pas prendre forme rapidement.

### Les réseaux sociaux

La page Facebook (plus de 760 amis) et le compte Twitter (19 abonnés) d'ATEDM permettent d'informer efficacement les internautes des dates de ses futurs événements, des actions de revendication en cours et à venir, des articles parus au sujet de l'autisme, etc. L'augmentation constante et rapide du nombre d'amis Facebook en 2011-2012 a démontré l'intérêt des internautes à cette page et a confirmé sa raison d'être.

### Les médias

En 2011-2012, l'autisme a été un sujet d'actualité à plusieurs reprises. Le mois de l'autisme 2011 a débuté avec un événement tragique qui a toutefois amené les médias à s'intéresser davantage à cette problématique durant le mois de l'autisme. Ainsi, plusieurs médias ont communiqué avec ATEDM pour obtenir des commentaires et réactions. La marche pour l'autisme du 30 avril a d'ailleurs profité de cet intérêt médiatique. De plus, les différentes actions de revendication menées par ATEDM auprès du gouvernement ont également attiré l'attention des médias, tout comme

les différentes annonces effectuées par le gouvernement, telles que la création d'un comité qui aurait le mandat de réaliser un bilan du plan d'action national « Un geste porteur d'avenir » et l'annonce d'une enveloppe budgétaire de 8 millions de dollars visant l'amélioration des services de soutien aux familles et de l'accès aux centres de réadaptation pour les familles qui ont un enfant autiste, ayant une déficience intellectuelle ou une déficience physique.

C'est ainsi qu'ATEDM a été visible dans les médias (télévision, radio et journaux) à une quarantaine de reprises durant l'année et a répondu à une vingtaine de demandes d'entrevues afin de répondre aux questions des journalistes concernant divers sujets (statistiques, causes, caractéristiques, services, etc.). Ces multiples demandes ont offert une visibilité à notre organisme durant toute l'année.

## REPRÉSENTATIONS, INFORMATIONS, SENSIBILISATION ET PARTENARIAT

### Avril 2011

- 2 Journée internationale de sensibilisation à l'autisme. Avec le Comité du mois de l'autisme mis sur pied par la FQA (Fédération québécoise de l'autisme), participation à la création et à la diffusion d'un diaporama de sensibilisation.
- 11 Kiosque d'information à la conférence du Centre de formation et de recherche Gold, à Laval.
- 27 Présentation des services d'ATEDM aux parents et aux intervenants de l'équipe DI-TED (déficience intellectuelle – trouble envahissant du développement) du CLSC (Centre local de services communautaires) Saint-Henri.

### Mai 2011

- 14 Animation du Comité marche pour l'autisme d'ATEDM (en plus du 15 septembre et 15 décembre 2011 et du 9 février 2012).
- 30 Réunion téléphonique du Comité du mois de l'autisme organisée par la FQA (en plus du 28 septembre, 1er novembre et 13 décembre 2011 et du 21 février 2012).
- 31 Présentation des services d'ATEDM aux membres de l'équipe DI-TED du CLSC Montréal-Nord.

### Juin 2011

- 2 Kiosque d'information dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées lors d'un événement organisé par SOS (Sans Oublier le Sourire) au Parc Émilie-Gamelin.
- 8 Réception d'un chèque de la Fondation RBC (Royal Bank of Canada) dans le cadre de la marche pour l'autisme 2011.



Fête de Noël 2011

### Novembre 2011

16 Participation au déjeuner-causerie des intervenants jeunesse du quartier Saint-Michel organisé par le CLSC Saint-Michel.

### Décembre 2011

6 Kiosque d'information, dans le cadre du Salon des ressources de répit organisé par SPPH (Solidarité de parents de personnes handicapées).

### Février 2012

7 Présentation des services d'ATEDM aux parents et intervenants de l'École Saint-Ambroise.

ATEDM est également disponible pour soutenir l'apprentissage des étudiants, qu'il s'agisse d'offrir des informations ou des références par téléphone (42 appels), par courriel (124 courriels) ou en personne (11 rencontres). Ces derniers ont sollicité notre appui pour trouver des formations ou des conférences reliées à l'autisme, connaître la mission et les services de notre organisme, découvrir les différents services du réseau public de la santé et de l'éducation, trouver de l'information dans le cadre de projets de recherche ou de travaux d'équipe et obtenir des coordonnées d'établissements susceptibles d'accepter leurs demandes de stage ou de bénévolat dans le domaine de l'autisme.

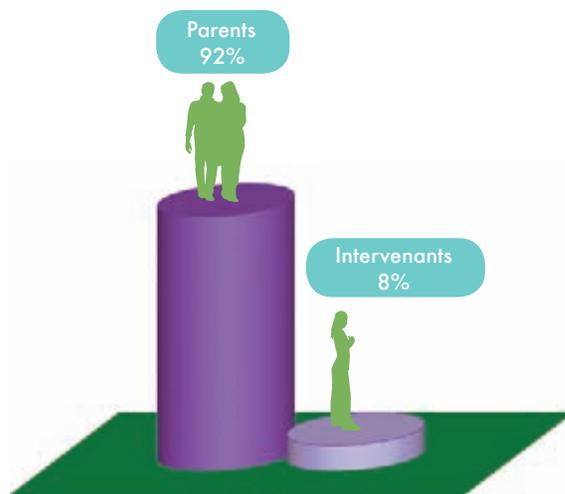
## LA MATÉRIATHÈQUE

Le service de prêt de matériel spécialisé et de jeux adaptés d'ATEDM a été utilisé par la moitié moins d'utilisateurs par rapport à l'année dernière. Cependant, on peut constater que le nombre de prêts a légèrement augmenté malgré la diminution du nombre d'utilisateurs. À la vue de ce constat, ATEDM a entamé une réflexion quant à l'avenir de La Matériathèque. Des partenariats avec d'autres instances possédant également une Matériathèque sont envisagés.

Fonctionnant selon le principe d'une bibliothèque, chaque élément est identifié par une fiche détaillée disponible sur place, ainsi que sur notre site Web. La Matériathèque permet également l'accès à Internet via deux ordinateurs et la possibilité de créer des pictogrammes grâce au programme Boardmaker (642 heures d'utilisation en 2011-2012).

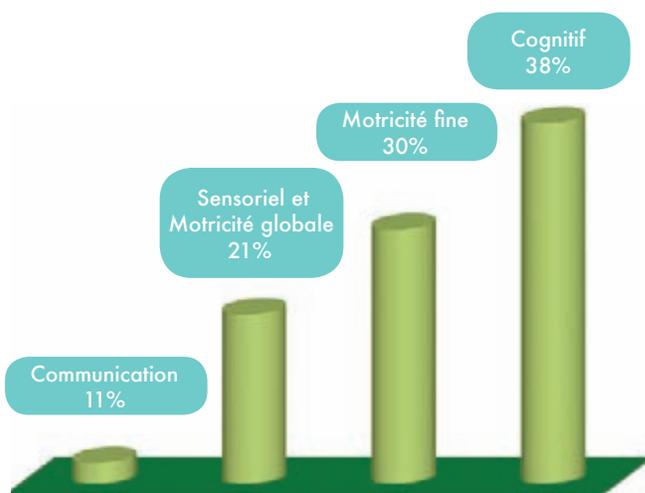
## LA MATÉRIATHÈQUE

TYPES D'USAGERS (TOTAL DE 12)



## LA MATÉRIATHÈQUE

CATÉGORIES D'EMPRUNTS (TOTAL DE 73)



Rachel Pouliot

Responsable des événements

## Responsable des services directs

Le poste d'organisatrice communautaire qui existait auparavant a été remplacé par celui de responsable des services directs, qui assure la logistique de l'ensemble des services directs ainsi que des ressources humaines associées. Divers services de répit sont ainsi offerts aux familles de personnes autistes avec un ratio d'accompagnement d'un accompagnateur par participant ou d'un accompagnateur pour 2 participants, selon les besoins des personnes. Puisque nous desservons l'ensemble de la clientèle ayant, pour certains, des besoins plus particuliers ou des troubles graves du comportement, nous augmentons au besoin le ratio d'accompagnement à 2 accompagnateurs pour un participant ou encore 3 accompagnateurs pour 2 participants. Bien entendu, cela engendre des dépenses considérables en ce qui a trait à la masse salariale. ATEDM tente de conserver des tarifs abordables et équitables pour tous, peu importe le besoin d'accompagnement. Si l'on considère la totalité des dépenses associées à tous les services ainsi que les revenus, incluant les frais d'inscriptions, on peut déterminer que les familles défraient en moyenne 35 % des coûts associés.

### RÉPIT DE FINS DE SEMAINE : LA MAISONNETTE

Grâce à notre précieux partenaire, la **Fondation Yvon Lamarre**, La Maisonnette en est à sa sixième année dans la résidence située sur la rue Émile-Légrand, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Nous avons constaté que plusieurs nouvelles familles sont venues demander notre soutien et sommes conscients des grands besoins des familles recevant déjà des services, alors ATEDM a mis en place un projet pilote, à l'été 2011, qui permet d'offrir des répits supplémentaires à La Maisonnette. Nous avons ainsi accueilli des participants de différents groupes d'âge au courant de la période estivale sur une période de 6 fins de semaine. Le service, un peu différent du service régulier, offrait 5 places par fin de semaine et débutait le samedi matin à 10h00 pour se terminer le dimanche à 16h00. C'est ainsi que nous avons permis aux nouvelles familles n'ayant pas encore eu accès au répit ou aux anciennes familles ayant bénéficié de moins de 3 répits durant l'année scolaire d'obtenir un soutien leur permettant de se ressourcer. Les parents ont défrayé 150 \$ pour un répit de deux journées et une nuit alors que le coût réel par client était de 365 \$.

En ce qui a trait à l'année régulière (septembre à juin), nous avons essayé d'optimiser le service en jumelant les participants pour lesquels un ratio d'un accompagnateur pour 2 participants est adéquat et en y ajoutant, lorsque possible, un participant de plus par fin de semaine, ce qui permet d'accueillir 7 ou 8 personnes tout en respectant les besoins individuels de chacun. Les familles ont pu s'inscrire à un répit par saison (printemps, automne, hiver), ce qui a permis d'avoir une ouverture pour les nouvelles familles et

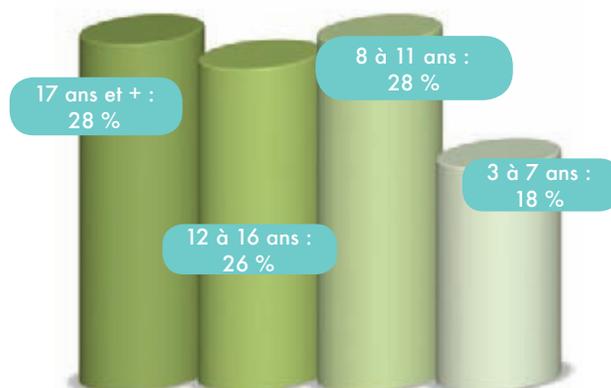
celles qui ont des besoins plus ponctuels. Le coût par client pour les fins de semaine régulières de 2 jours et 2 nuits a été de 533 \$ et les familles défrayaient 180 \$.

Le projet pilote et les ajustements ont permis d'offrir 31 places de plus qu'en 2010-2011 et de desservir 15 familles de plus. Il nous apparaît aussi important de souligner que 62 des familles étaient monoparentales, par comparaison à 35 en 2010-2011.

### LA MAISONNETTE

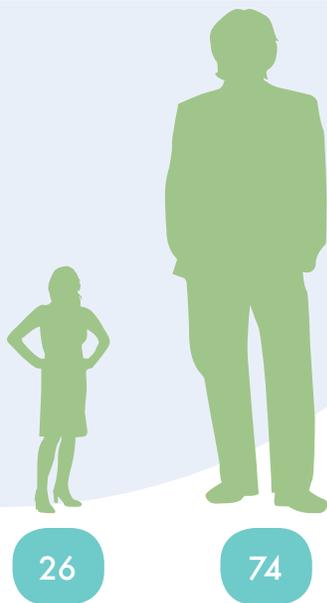
Nombre de fins de semaine :	43
Nombre de places offertes :	299
Nombre d'usagers différents :	141
Familles monoparentales :	44% sur 141
Estimation des familles à faible revenu :	30% sur 141

### LA MAISONNETTE : ÂGE DES USAGERS (TOTAL DE 141)



## LA MAISONNETTE

SEXE DES USAGERS (TOTAL DE 141)



En accordant une attention particulière à l'encadrement et à la stabilité du personnel, nous avons pu avoir du personnel de qualité, à l'écoute des besoins de la clientèle et des équipes stables partageant la même vision qu'ATEDM. Deux équipes de 7 accompagnateurs et 1 coordonnateur se relayaient en alternance une fin de semaine sur 2. Un aide de camp s'est chargé des achats de nourriture, de la préparation des repas ainsi que de l'entretien ménager de la maison. La responsable des services directs a maintenu une participation active aux réunions d'équipe et aux rencontres d'évaluation. Elle a également offert un soutien important lors des répit qui accueillait des participants ayant des TC (troubles du comportement)/TGC (troubles graves du comportement), en fournissant informations et soutien et en consultant les partenaires du **réseau de la santé et des services sociaux** concernés. Il a été possible de desservir la clientèle tout en maintenant l'utilisation des outils visuels et structurels établis par les années passées, grâce à des accompagnateurs expérimentés et à une équipe de coordination solide. Au plan de la formation, les équipes ont pu bénéficier d'un atelier de création de matériel adapté, qui a été utilisé dans le cadre des répit. De plus, une formation sur la diète sans caséine, sans gluten et sans soya et sur les toxines environnementales leur a été offerte afin qu'elles puissent mieux appliquer et surtout mieux comprendre les demandes spécifiques des familles et du milieu.

### SERVICE DE RÉPIT ESTIVAL

Le Service de répit estival se divise en trois volets : Bergamote (3 à 15 ans), Wasabi (besoins particuliers et TGC) et Rock-Camp-Bol (14 à 24 ans). Les volets Bergamote et Wasabi sont situés à l'École Notre-Dame, au 6905, rue Notre-Dame Est, un bâtiment excédentaire de la **CSDM** (Commission scolaire de Montréal). Il y a eu 12 places dans le groupe intervention précoce, 16 places

dans le groupe spécialisé B1 et 18 places dans les groupes spécialisés B2 et B3. Du côté du volet Rock-Camp-Bol, les groupes spécialisés R1 et R2 comprenaient 16 places chacun et le groupe socialisation, 17 places. Ce volet a eu lieu à l'**École de l'Étincelle** (CSDM), un partenaire important.

Pour les 8 semaines de camp, nous avons embauché 2 superviseurs, 90 employés et un intervenant ressource. Ce dernier a été une référence importante en ce qui a trait aux interventions comportementales, particulièrement pour les participants ayant des troubles du comportement plus importants à l'intérieur des 3 volets. Nous avons accueilli 151 participants, dont 9 nouveaux qui ont une place garantie pour l'année suivante et 8 qui ont eu une place non garantie pour l'été suivant (remplacement ponctuel). Nous avons poursuivi notre collaboration avec les **CRDITED** (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement) afin de soutenir l'intégration de la clientèle ayant des TC (troubles du comportement)/TGC (troubles graves du comportement). De plus, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ainsi que la Fondation Autisme Montréal ont maintenu leur contribution financière. Il est important de mentionner que le coût par client des différents volets a été de 2 891 \$ pour le volet Bergamote, de 2 916 \$ pour le volet Rock-Camp-Bol et de 6 152 \$ pour le volet Wasabi et que les familles devaient défrayer un montant de 765 \$ pour un séjour de quatre semaines.

À chaque année, plusieurs familles viennent s'inscrire et il nous est malheureusement impossible, faute de financement et d'espace dans nos locaux, d'offrir à tous les demandeurs une place au Service de répit estival. À l'été 2011, 75 enfants, adolescents et jeunes adultes autistes auraient souhaité s'ajouter au camp et 17 de ceux-ci ont pu profiter du service.

Service de répit estival 2011, volet Rock-Camp-Bol



Ainsi, 58 personnes sont restées sans service offert, nombre auquel viennent s'ajouter les 23 personnes inscrites sur la liste après l'inscription officielle du mois d'avril, pour un total de 81 personnes. Les besoins sont criants et nous cherchons des solutions pour mieux y répondre d'année en année.

## SERVICE DE RÉPIT ESTIVAL (TOTAL DE 146)

Participants issus de familles monoparentales : 33 %

Estimation des familles à faible revenu : 23 %

## COURS DE NATATION

Les cours de natation se maintiennent les vendredis entre 18h00 et 20h00, à la **piscine Joseph-Charbonneau**. Grâce à **l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension**, nous avons eu un accès gratuit à la piscine. Chaque participant avait accès à 15 cours individuels et à 15 sessions de bain libre, entre le mois d'octobre et le mois de juin, et devait obligatoirement être accompagné d'un adulte dans l'eau.

Le service était encadré par une responsable de cours et son équipe se composait de 2 sauveteurs et de 2 instructeurs. Un tableau permettait aux participants de choisir, dès leur arrivée, l'instructeur et le créneau horaire désirés pour leur séance individuelle. Les instructeurs utilisaient un cahier d'évaluation qui permettait de faire état de l'évolution des participants qui leur a été remis lors de la fête de fin d'année, au mois de juin.

Le nombre de places est resté le même, soit 2 groupes de 20 pour un total de 40 participants. Tout au long de l'année, les familles peuvent s'ajouter à une liste pour avoir accès au cours; il y a actuellement 53 personnes en attente. Nous constatons que la recherche d'activités adaptées est importante chez nos familles. Un suivi serré a été effectué, afin de faire respecter les règlements établis quant à la fréquentation aux cours et la participation a été assidue pour tous les participants. Le coût par client a été de 230 \$ et les familles devaient défrayer un montant de 135 \$ pour l'année. Nous estimons que 20 % des 40 familles qui ont utilisé ce service sont à faible revenu.

## CAMPS DE NOËL

Durant la période des Fêtes, ATEDM a proposé 2 camps résidentiels de 3 jours et 2 nuits à ses usagers. Le premier, offert du 27 au 29 décembre 2011, a eu lieu à La Maissonette et regroupait 7 personnes. Cette année, le **Village du Père Noël de Val-David** nous a invités gratuitement, par le biais de la **Fondation Autisme Montréal**, ce qui a donné suite à une magnifique journée d'activités

hivernales en compagnie de quelques familles qui ont été invitées à se joindre au groupe avec leurs enfants. Le coût par client a été de 595 \$ et les familles devaient défrayer un montant de 225 \$. Nous estimons que 38 % des 7 familles qui ont utilisé ce service sont à faible revenu. Le second camp, offert du 3 au 5 janvier 2012, a permis à 15 jeunes d'aller profiter des joies de l'hiver à St-Alphonse-Rodriguez. Ils ont pu y faire de la glissade sur tubes, de la raquette, du ski de fond et même suivre la piste d'hébertisme. Le coût par client a été de 742 \$ et les familles devaient défrayer un montant de 285 \$. Nous estimons que 40 % des 15 familles qui ont bénéficié de ce service sont à faible revenu. Les 2 camps, qui ont été supervisés par une même coordonnatrice, ont nécessité les services de 17 employés pour combler les 24 postes.



## CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Le camp de jour de la relâche scolaire a eu lieu dans les locaux de **l'École de l'Étincelle**, du 5 au 9 mars 2012. Le partenariat avec l'École de l'Étincelle s'est fait facilement et nous avons pu avoir accès à un bel espace. De plus, le parc-école étant bien aménagé, notre groupe a pu en profiter. Nous avons accueilli 17 participants d'âge scolaire (3 à 21 ans) avec une équipe de 18 accompagnateurs et de 3 accompagnateurs flottants encadrés par une coordonnatrice. Nous avons, encore cette année, eu la chance de combler la majorité des postes par des accompagnateurs à temps complet (16 postes sur 22) et habitués à nos différents services de répit. Le coût par client a été de 813 \$ et les familles devaient défrayer un montant de 310 \$ pour la semaine. Nous estimons que 40 % des 17 familles qui ont bénéficié de ce service sont à faible revenu.

Nous avons participé à notre activité annuelle au Centre Équestre Thérapeutique Équi-Sens, activité grandement appréciée. Également, la proximité de commerces et l'accessibilité du transport en commun ont permis d'avoir une programmation diversifiée et adaptée aux besoins des participants.



**Geneviève Perras**

Responsable des services directs

# L'équipe d'intervention familiale

En 2011, l'équipe d'intervention familiale d'ATEDM a été formée et elle est composée de 4 personnes : Electra Dalamagas, Nicole Dessureault, Nathalie Boulet et Marie-Pierre Ferland. Le service compte 4 volets : le service de soutien général, le service de soutien aux personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle), le service d'accompagnement-gardiennage et le service d'intervention aux crises. Le service d'intervention familiale a pour mission la défense des droits des personnes autistes et de leur famille. L'équipe est également impliquée, à plusieurs niveaux, dans la défense des droits collectifs. Le soutien des personnes en ce qui concerne la défense des droits individuels permet de faire avancer, par la même occasion, la défense des droits collectifs. ATEDM dessert l'ensemble de l'Île de Montréal, mais l'équipe reçoit régulièrement de nombreux appels et courriels en provenance des autres régions du Québec, du reste du Canada et même de l'étranger.

## LA SITUATION DES FAMILLES DANS LE CONTEXTE DU RÉSEAU PUBLIC ACTUEL

Depuis l'instauration du Plan d'accès du MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux), les établissements du réseau (CSSS, CRDITED, hôpitaux, etc.) ont vu leurs mandats se transformer. Cette réorganisation s'est faite sans injection de fonds pour développer les services nécessaires afin d'accomplir les nouveaux mandats. Malheureusement, la réorganisation a créé un contexte dans lequel les familles se retrouvent à faire face à plusieurs lacunes au plan des services. En suivant ces familles de près, nous pouvons témoigner du fait que l'accès aux services publics est devenu plus restrictif. Dans un contexte d'absence de développement de services sur le terrain et de fonds, les CSSS (Centres de santé et de services sociaux) ne sont pas en mesure d'offrir l'aide nécessaire à la clientèle autiste, ce qui signifie qu'ils doivent composer avec une méconnaissance de la clientèle et un manque d'expertise. Parallèlement, nous avons constaté la fermeture de plusieurs dossiers par les CRDITED (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement), ainsi que le refus des demandes de services par les personnes dans le besoin, même celles dont la situation est considérée comme étant urgente (de niveau 1). Les listes d'attente sont toujours aussi longues et même quand des services sont finalement offerts, on ne prend pas en considération les besoins réels de la personne autiste en ce qui a trait à la fréquence et à l'intensité. Nous avons également été témoins de situations dans lesquelles les CRDITED (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement) ont transféré des dossiers vers la 3e ligne (hôpitaux psychiatriques) en refusant de les reprendre au moment opportun. Par conséquent, la situation des familles et des personnes autistes est devenue encore plus précaire.

Nous avons aussi observé une transition significative vers le milieu communautaire pour ce qui est des familles. Les établissements du MSSS (ministère de la Santé et des Services sociaux) font preuve de peu de réceptivité et ils font appel à nous à titre de services de première ligne pour les situations difficiles. Il en va de même pour les établissements du réseau qui, pour leur part, sollicitent notre soutien dans plusieurs situations en raison d'un manque de ressources concrètes, de fonds de développement et de souplesse pour répondre aux situations urgentes.

Dans ce contexte, l'équipe d'intervention familiale a été énormément sollicitée. Ce qui suit représente une description détaillée de nos activités pour l'année 2011-2012.

## VOLET – SERVICE DE SOUTIEN GÉNÉRAL

Grâce à ce service, les familles et les personnes autistes sont venues chercher de l'information par le biais d'échanges téléphoniques, de rencontres individuelles aux bureaux d'ATEDM ou en accompagnement extérieur sur les sujets suivants : obtention d'un diagnostic, intervention précoce, diverses thérapies, services scolaires, traitements biomédicaux, alimentation, subventions gouvernementales et différents services offerts par les réseaux public et privé. Du plus, un soutien et de l'accompagnement dans les différentes démarches à effectuer ont été offerts.

L'équipe a animé 3 sessions d'information sur différentes thématiques (le réseau scolaire, le réseau de la santé et des services sociaux, l'alimentation et la santé chez les personnes autistes) ainsi que des soirées d'échanges pour les personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) et leur famille. L'équipe a aussi été sollicitée à 3 reprises par divers organismes pour faire des présentations sur les services d'ATEDM et sur l'autisme.

L'équipe a également pris part à différents comités (travail, Mouvement PHAS, atelier intersectoriel sur la justice), à des tables de concertation (justice, soutien aux familles, services de garde) et à des journées de réflexion (CRADI, CSDM, AMDI).

L'équipe d'intervention familiale a aussi offert d'autres formes de soutien, soit :

### **Le dépannage alimentaire**

Encore cette année, ATEDM a aidé des familles par le biais du dépannage alimentaire et ce, grâce aux denrées reçues de Moisson Montréal et de plusieurs autres dons de différentes entreprises. Nous avons été en mesure de distribuer 57 paniers alimentaires et plusieurs cartes-cadeaux de supermarchés. Au total, 229 personnes ont bénéficié de ce soutien pendant l'année. Les 32 familles ayant bénéficié de ce service sont (100 %) à faible revenu.

## FAMille et compagnie en vacances

Grâce au programme FAMille et compagnie en vacances de la FAM (Fondation Autisme Montréal), 3 familles de l'Île de Montréal ont pu bénéficier d'un hébergement gratuit pour un séjour de vacances à un endroit de leur choix au Québec. Les 3 familles ayant bénéficié de ce service sont (100 %) à faible revenu.

## Le Centre de documentation

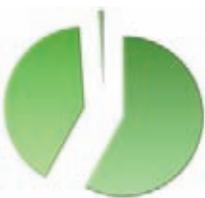
Cette année, l'équipe d'intervention familiale a repris la responsabilité du Centre de documentation, qui est la porte d'entrée d'ATEDM pour de nombreux parents et intervenants qui souhaitent obtenir de l'information ou encore du soutien. À ce jour, le Centre de documentation compte 314 livres, 387 articles et 108 DVD. La liste de nos documents est disponible sur notre site Web.

### CENTRE DE DOCUMENTATION : TYPES D'USAGERS (TOTAL DE 151)



78 %	Parents et familles
14 %	Personnes ayant un TED sans DI
6 %	Professionnels
1 %	Étudiants
1 %	Autres

### CENTRE DE DOCUMENTATION : SERVICES UTILISÉS (TOTAL DE 153)



58 %	Articles ou pochettes d'information gratuits
41 %	Prêts de documents
1 %	Achats

### THÈMES DES POCHETTES D'INFORMATION DEMANDÉES (TOTAL DE 118)



45 %	Alimentation sans caséine, sans gluten
35 %	Nouveau diagnostic
20 %	TED sans DI

### THÈMES DES DOCUMENTS DEMANDÉS (TOTAL DE 119)



36 %	Intervention
24 %	Diagnostic Général
22 %	Témoignages
9 %	Biomédical
6 %	Fiction
3 %	

Les statistiques qui suivent constituent un indicateur du type de demandes qui ont été adressées au service du soutien général (excluant le Centre de documentation). On constate que 85 % des appels provenaient de personnes francophones et 15 % de personnes anglophones. Les enfants concernés par les appels reçus sont à 77 % des garçons et à 23 % des filles. Au total, 1 295 interventions ont été effectuées durant la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012 par comparaison à 1098 l'année précédente.

### TYPES D'INTERVENTIONS (TOTAL DE 1 295)

APPELS TÉLÉPHONIQUES 998



COURRIELS/TÉLÉCOPIES 192



RENDEZ-VOUS AU BUREAU 76



RENDEZ-VOUS À L'EXTÉRIEUR 15



LETTRES D'APPUI 14



### PROVENANCE DES APPELS (TOTAL DE 998)

83 %	Parents
5 %	CLSC
1 %	CRDITED
1 %	CPE/garderies privées
5 %	Professionnels du réseau privé
3 %	Professionnels du milieu scolaire
1 %	Professionnels du gouvernement
1 %	Autres :



### Groupes d'âge concernés (sur 998 appels téléphoniques)

0-4 ans	: 65 %
6-11 ans	: 28 %
12-17 ans	: 4 %
18-29 ans	: 2 %
30-54 ans	: 1 %

## VOLET - SERVICE DE SOUTIEN AUX PERSONNES AYANT UN TED SANS DI

La situation des personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) demeure toujours préoccupante. Les adolescents et les adultes sont particulièrement une clientèle oubliée par les établissements du réseau public. Depuis sa réorganisation, l'accès au réseau de la santé et des services sociaux est devenu encore plus restrictif. Les listes d'attente pour obtenir un diagnostic sont toujours longues, soit près de 2 ans. De plus, les CSSS (Centres de santé et de services sociaux) n'offrent pas encore de services spécifiques pour les personnes ayant un TED sans DI. La méconnaissance de cette clientèle très complexe est flagrante et les

ressources et l'expertise manquent. Même quand les personnes reçoivent certains services, ceux-ci demeurent fragmentés ou inadéquats. De plus, plusieurs dossiers de personnes ayant un TED sans DI ont été fermés par les CRDITED (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissant du développement), qui les ont redirigés vers les CSSS. Tel qu'indiqué précédemment, ces derniers n'ont pas encore développé de services pour cette clientèle et, par conséquent, l'aide ne se concrétise pas et les personnes se retrouvent prises dans un cercle vicieux sans issue.

Le manque de services et les ressources quasi inexistantes font en sorte que l'autonomie, la vie en appartement, le placement en emploi, les loisirs, le développement des habiletés sociales et la sexualité sont de grandes sources de préoccupations pour les personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) et leurs parents. En ce qui concerne le milieu scolaire, les personnes reçoivent peu ou pas d'aide et les services reçus diffèrent d'un établissement à l'autre.

Pour l'année 2011-2012, ATEDM a offert gratuitement des services aux personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) à 3 reprises. Nous choisissons de ne pas mettre de frais aux activités pour les personnes ayant un TED sans DI, puisque nous sommes conscients que la majorité d'entre elles vivent avec un revenu de la solidarité sociale (environ 890 \$ par mois), ce qui représente moins de la moitié du seuil de faible revenu. Un autre fait important à souligner est qu'en plus du soutien et des activités offertes, l'équipe d'ATEDM tente de maximiser la participation des personnes ayant un TED sans DI à la vie associative de l'organisme. Cette année, 5 personnes se sont jointes à notre équipe pour travailler bénévolement, pour un total de 313 heures.

### Les sorties culturelles

Cette année, nous avons pu proposer 11 sorties pour les personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) âgées de 16 ans et plus et ce, grâce au soutien bénévole d'un parent, M. Paul Sénécal, et au soutien financier de la FAM (Fondation Autisme Montréal). Gratuites pour tous, ces sorties ont connu un vif succès. Nous avons visité, entre autres, le Musée de la femme et le Musée des beaux-arts, nous sommes allés jouer aux quilles, glisser et faire des ballades dans différents parcs de Montréal. Ces sorties ont donné lieu à des moments d'échanges privilégiés. Au total, 30 personnes différentes y ont participé.

### Les Soirées TED sans DI

Les 5 Soirées TED sans DI se sont tenues à la fréquence d'un vendredi soir tous les deux mois et de 25 à 40 personnes ont ainsi participé à chaque soirée. Des adolescents, des adultes et la famille et l'entourage des personnes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) sont venus chercher ou partager de l'information et créer des liens avec des personnes qui

vivent une réalité similaire à la leur. Les parents et les personnes ayant un TED sans DI discutent dans 2 salles différentes pendant la majeure partie de la rencontre, ce qui permet à chacun de s'exprimer librement et d'échanger avec ses pairs. Au total, 50 personnes différentes ont pris part à cette activité au cours de l'année.

### Les Soirées cinéma

Les Soirées cinéma ont pu continuer à être offertes grâce à l'aide financière de la FAM (Fondation Autisme Montréal). Cette activité a permis à 6 à 8 jeunes adultes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) de se réunir une fois par mois de septembre à juin, dans notre maison de répit La Maissonette. Après avoir partagé un repas et visionné le film, les participants discutaient et échangeaient sur ce film. Une intervenante était sur place pour coordonner le tout et animer la discussion. Au total, 13 personnes différentes ont participé à cette activité.

Parallèlement à ces Soirées cinéma, nous avons commencé à travailler avec un adulte bénévole ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) à la réalisation d'un site d'échanges via le Web en ce qui concerne les loisirs. L'objectif visé est de permettre à l'ensemble de nos participants ayant un TED sans DI de développer leur réseau et leur vie sociale et également de briser leur isolement en utilisant un médium approprié, c'est-à-dire Internet, qui intéresse beaucoup ces personnes.

### Volet service de soutien aux personnes ayant un TED sans DI.

APPELS TÉLÉPHONIQUES

710



COURRIELS

900



RENDEZ-VOUS AU BUREAU

80



RENDEZ-VOUS À L'EXTÉRIEUR

5



LETTRES D'APPUI

3

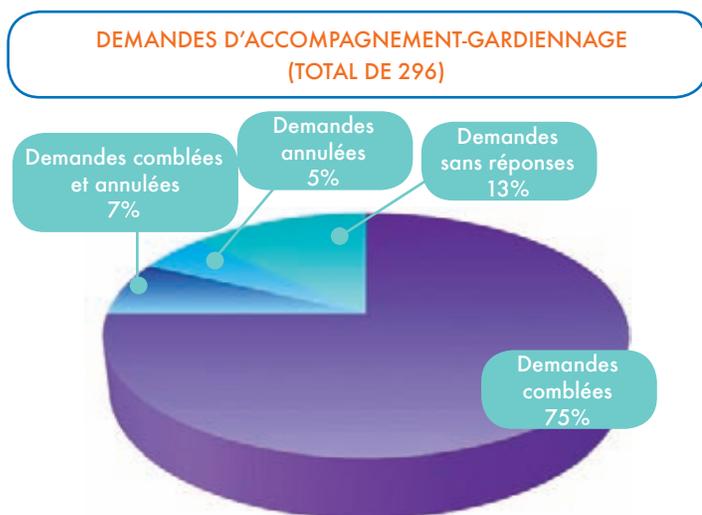


### VOLET - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT-GARDIENNAGE

Le service d'accompagnement-gardiennage permet aux familles d'avoir accès à une forme de répit et à leurs enfants, de tous âges, de bénéficier d'un accompagnement individualisé qui leur permet de profiter de diverses activités (loisirs, activités physiques et culturelles, travaux scolaires, intégration scolaire ou en garderie ou autres). Tout au long de l'année, nous recrutons des accompagnateurs que nous jumelons aux familles, à leur demande.

En 2011-2012, le service d'accompagnement-gardiennage a été très sollicité et nous avons vu une augmentation du nombre de demandes. Les demandes provenaient autant de familles que de travailleurs sociaux. Elles pouvaient être

punctuelles, régulières et/ou urgentes. Une formation de 3 heures a été offerte, une fois cette année, dans le but de donner les outils de base à nos futurs accompagnateurs à domicile.



En collaboration avec Zone Loisir Montérégie, ATEDM a émis 62 vignettes d'accompagnement touristique et de loisir pour les personnes ayant une déficience, cette année. Ces vignettes ont permis une gratuité aux accompagnateurs pour plusieurs endroits/activités au Québec.

### VOLET - SERVICE D'INTERVENTION AUX CRISES

L'absence d'engagement du réseau de la santé et des services sociaux ou son incapacité à intervenir dans les situations de crise demeurent très inquiétants. Les CSSS (Centres de santé et de services sociaux) affirment ne pas avoir encore mis sur pied les services essentiels et les CRDITED (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement) bloquent les demandes au niveau de l'accès, en affirmant qu'ils ont maintenant un mandat de réadaptation. Il est faux de penser qu'il y a une réponse aux listes d'attentes et aux situations de crise. La solution mise en place par les établissements du réseau est d'offrir un service à temps partiel, n'importe lequel, même s'il ne répond pas aux besoins de la personne. Des situations de crise sont banalement refusées parce qu'elles ne répondent pas aux critères établis par les établissements. Par conséquent, l'année 2011-2012 a été très mouvementée pour le service d'intervention aux crises d'ATEDM.

L'objectif principal de ce service est de coordonner l'ensemble des ressources, autour de la personne ou de la famille, afin de répondre le plus rapidement possible à l'urgence qui se présente et ce, en 2 étapes. La première étape est d'éviter que la situation de crise ne s'aggrave et d'assurer la sécurité physique de la personne autiste et de sa famille. En second lieu, il faut cerner les déclencheurs de la crise et les facteurs psychosociaux, afin de mieux comprendre les besoins de chacun et ainsi de mettre en place des interventions ou thérapies répondant à chaque personne dans le besoin.

Cette année, 2 employées de l'équipe d'intervention familiale se sont partagé les tâches liées à ce service (responsable de l'intervention familiale à temps plein et une intervenante familiale et communautaire à temps partiel), ceci sans tenir compte du soutien et de l'accompagnement offerts par la présidente, Mme Carmen Lahaie. Il faut toutefois savoir que le service d'intervention aux crises exige une grande disponibilité, soit presque 24 heures sur 24. Il y a une nécessité d'offrir un suivi individualisé et étroit. Au total, 89 personnes ont été desservies, par comparaison à 83 l'année dernière. Le service a pu venir en aide à ces personnes grâce à un budget non récurrent de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour aider les familles en situations de crise qui ont un enfant autiste avec des troubles graves du comportement, ainsi qu'une petite somme supplémentaire non récurrente de 2 868 \$, qui a permis d'offrir des services additionnels de répit, de gardiennage, de dépannage et de soutien de la vie quotidienne. De plus, nous tenons à mentionner le soutien financier aux familles de la Fondation pour les enfants le Choix du Président dans plusieurs dossiers.

Cette année, nous avons maintenu une étroite collaboration avec plusieurs psychologues, soit D<sup>re</sup> Violaine Dekimpe, D<sup>re</sup> Sylvie Donais, D<sup>r</sup> Erwin Newmark et D<sup>re</sup> Margaret O'Byrne, ce qui a permis d'obtenir des évaluations et/ou des suivis psychologiques individuels. Pour chacun des dossiers, nous avons sollicité la collaboration des établissements publics, tels que les CSSS (Centres de santé et des services sociaux), les CRDITED (Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissants du développement), les commissions scolaires, les écoles et la DPJ (Direction de la protection de la jeunesse) afin de mettre en place des solutions ou des services temporaires ou permanents. Pour l'ensemble des dossiers, nous avons travaillé en collaboration avec 93 instances différentes, gouvernementales ou autres. Dans le cadre de la défense des droits, plusieurs accompagnements dans les démarches auprès des établissements publics ont été nécessaires, que ce soit pour l'obtention d'un diagnostic, de services de réadaptation, de services de répit, d'un suivi médical, de services scolaires ou autres. Dans plusieurs dossiers, nous sommes même devenus l'intervenant principal de la famille ou de la personne autiste.

Dans la plupart des dossiers, les familles et les personnes autistes devaient faire face à une multitude de problèmes. Non seulement les personnes aidées par ce service étaient aux prises avec des difficultés en lien avec l'autisme, mais elles devaient également composer avec des problèmes psychosociaux importants, tels que la toxicomanie, les problèmes de logement, la pauvreté extrême, la violence familiale, les problèmes de santé physique ou mentale, les problèmes juridiques, etc. En ce qui concerne les difficultés liées à l'autisme, les problèmes qui revenaient fréquemment étaient les suspensions et renvois scolaires, les troubles du comportement, les problèmes juridiques, l'épuisement parental, le manque de services de santé pour la clientèle autiste et de services spécialisés, le répit, la réadaptation, la présence de la DPJ (Direction de la protection



Service d'accompagnement-gardiennage

de la jeunesse) et malheureusement, la liste est encore longue.

Les adultes ayant un TED sans DI (trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle) se sont souvent retrouvés parmi les personnes que nous avons desservies. Les difficultés observées chez cette clientèle sont l'incapacité à s'organiser dans la vie quotidienne, les lacunes importantes au plan des apprentissages à la vie indépendante, la pauvreté, les problèmes de logement, les problèmes avec la justice, les troubles graves du comportement, la toxicomanie et chez certaines personnes, les problèmes de santé mentale. L'absence de services de soutien et d'accompagnement dans le réseau public ainsi que le manque d'expertise, de ressources et de services pour aider cette clientèle représentent une réalité frappante.

Fait important à souligner : 73 % (par comparaison à 64 % l'année précédente) des personnes autistes aidées par le service d'intervention aux crises n'avaient aucun lien avec un CRDITED (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement) au moment où elles ont communiqué avec ATEDM. Nous avons même été témoins de la fermeture de 6 dossiers par des CRDITED au courant de l'année et ce, malgré la présence de troubles du comportement ou de situations de crise. En ce qui concerne les services offerts par les CSSS (Centres de santé et de services sociaux), 25 % des personnes aidées ne recevaient aucun service lorsqu'elles ont initialement communiqué avec ATEDM et celles qui en recevaient bénéficiaient principalement du programme Soutien à la famille. De plus, jusqu'à 22 % des personnes aidées par ATEDM n'avaient pas de lien avec l'un ou l'autre de ces services publics.

Un total de 43 % des personnes autistes soutenues éprouvaient des problèmes au niveau scolaire, notamment les suspensions de l'école. Au total, 34 personnes ont bénéficié du service d'accompagnement-gardiennage offert par 54 accompagnateurs d'ATEDM, qui avaient comme tâches principales non seulement l'accompagnement, mais aussi l'intervention comportementale, la formation académique, les apprentissages à la vie quotidienne, les loisirs et le répit.

Les statistiques qui suivent constituent un indicateur du genre et du nombre d'interventions posées durant l'année. Ainsi, au total, 3 882 interventions ont été effectuées en 2011-2012.

### TYPES D'INTERVENTIONS (TOTAL DE 3 882)

APPELS TÉLÉPHONIQUES	2 932	
COURRIELS/TÉLÉCOPIES	693	@
RENDEZ-VOUS AU BUREAU	139	
RENDEZ-VOUS À L'EXTÉRIEUR	75	
LETTRES D'APPUI	29	
GROUPES DE SOUTIEN	14	

### PROVENANCE DES APPELS (TOTAL DE 998)

38 %	Parents
19 %	Professionnels
18 %	Professionnels ayant un TED sans DI
25 %	Accompagnateurs d'ATEDM



### 89 personnes desservies

Adultes : 43 %

Adolescents : 23 %

Enfants : 34 %

Estimation des familles à faible revenu :  
79 % (sur 73)



**Electra Dalamagas**  
Responsable de  
l'intervention familiale



**Nicole Dessureault**  
Intervenante familiale



**Nathalie Boulet**  
Intervenante familiale  
et communautaire



**Marie-Pierre Ferland**  
Intervenante familiale  
et communautaire

## Témoignages

Mes garçons vont à La Maisonnette depuis plusieurs années et ils adorent y retourner! J'apprécie que le personnel soit relativement stable. Mes garçons y retrouvent les mêmes visages, même si ce n'est pas à chaque fois le même intervenant qui s'occupe d'eux. Ces répits de fin de semaine sont grandement appréciés.

Nous allons également aux cours de natation du vendredi soir. J'apprécie énormément pouvoir pratiquer un sport avec mes enfants sans me préoccuper du regard et du jugement des autres devant les comportements bizarres de mes fils. Le fait d'être entourée de gens qui connaissent l'autisme et le vivent au quotidien me permet d'éviter le stress que j'éprouve inévitablement lorsque je me retrouve avec mes fils dans un lieu public. À la piscine, le vendredi soir, on est tous dans le même bain!

Myriam L. - Maman de Damien et Ludovic



Jusqu'à ce que le diagnostic de notre enfant tombe, l'autisme se résumait pour moi en gros au personnage de « Rain Man », c'est dire mon ignorance. Hélas, je me rends compte que beaucoup trop de gens restent dans ce cas. Complètement perdue, j'ai communiqué avec ATEDM dans l'espoir de comprendre et d'aider mon enfant. Lorsque j'ai assisté à « ma première » conférence en avril 2011, j'ai eu l'impression d'entrer dans une autre dimension. L'approche biomédicale a été pour moi une véritable révélation : « mais pourquoi n'en ai-je jamais entendu parler? Pas un médecin ne m'en a parlé! » C'est ce qui me revenait en sortant de la conférence. J'ai rencontré des personnes admirables qui m'ont apporté l'espoir dans des moments difficiles et surtout, elles m'ont donné la force de me battre pour mon enfant (je pense à Madame Claessens et à son livre). La bataille n'était pas perdue d'avance, comme je le croyais. Il y a certes des moments de découragements, mais oui, il y a beaucoup à faire pour nos enfants. C'est pourquoi il faut que les parents sachent qu'il y a moyen d'aider leurs enfants. Il est impératif de les informer de ce qui se fait ailleurs comme le DAN! (Defeat Autism Now!).

Je n'ose pas penser à ce que serait devenu mon petit bout de chou si je n'avais pas communiqué avec ATEDM. Mon petit parle de plus en plus alors qu'il ne faisait pas une phrase, il y a un an à peine. Il est à présent à mi-temps dans un CPE (sans accompagnement), ça veut tout dire. Nous revenons de loin et pour nous, diète spéciale, stimulation intensive et orthophonie semblent avoir fonctionné, mais combien de parents ignorent même qu'une solution existe et que ça pourrait changer l'avenir de leur enfant et le leur aussi ?

ATEDM, continuez votre mission, vous n'imaginez même pas tout le bien que vous faites. MERCI!

Karima B.

Cela fait 3 ans que notre fils Charles a été diagnostiqué comme étant autiste et pour nous aider à voir clair, nous sommes devenus membres d'ATEDM. Depuis ce temps, nous bénéficions de leurs services variés.

Au début, nous avions tant de questions et tant d'inquiétudes face au défi d'élever notre fils Charles. Leur écoute empathique et compréhension de la perplexité de l'autisme nous a aidés à réduire le niveau de stress que cela engendre et à briser l'isolement que nous avons vécu sachant que notre parcours de vie ne serait pas dans la norme de la société. Cela fait 3 ans que nous participons à la marche de l'autisme et ceci nous a fait prendre conscience que nous n'étions pas seuls à ramer dans ce bateau.

Les services offerts nous ont permis un temps de répit sous forme de gardiennage ou à La Maisonnette pour un weekend, ce qui a aidé notre couple à se réenergiser pour continuer à accompagner Charles avec amour et acceptation de sa différence et avec le temps, à voir les beaux cadeaux qu'il nous offre en étant l'être exceptionnel qu'il est : rigolo, affectueux, vivant, sans rancœur et surtout, dans le présent.

ATEDM a été une source d'information précieuse pour nous éduquer sur toutes les dimensions affectées par l'autisme en offrant des conférences, des soirées d'information ou la possibilité de faire des emprunts à leur bibliothèque.

ATEDM aide la sensibilisation à la cause de l'autisme et met de la pression sur le gouvernement afin qu'il n'oublie pas l'enjeu socio-économique et l'importance d'offrir des services adaptés à cette clientèle.

Le rêve de nous tous, comme parents, est de voir notre enfant se réaliser et devenir un membre de la société autonome et épanoui et nous remercions ATEDM de nous aider, entre autres, dans ce sens.

Merci

Les parents de Charles

## Nos collaborateurs

Le fait de travailler en collaboration et en concertation avec des partenaires permet de sensibiliser différents milieux et de nouvelles personnes à l'autisme. Au fil des ans, ATEDM a su développer un réseau solide de partenaires en provenance du milieu communautaire mais aussi, du réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du loisir. À chaque année, la liste de nos partenaires est bonifiée. Pour un organisme comme le nôtre, le partenariat est devenu essentiel à notre maintien et à notre développement.

**Ci-dessous, une liste résumée des partenaires avec lesquels l'équipe d'ATEDM a eu la chance de collaborer en cours d'année 2011-2012.**

- Action main-d'œuvre
- Alliance Québécoise des Regroupements régionaux pour l'Intégration des Personnes Handicapées
- AlterGo
- Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- Association de l'Ouest de l'Île pour les handicapés intellectuels
- Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec
- Associations régionales en autisme/TED
- Centre Gold
- Centre Montréalais de l'Autisme
- Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
- Commission Scolaire Lester B. Pearson
- École Giant Steps
- Fédération québécoise de l'autisme
- Je me fais une place en garderie
- M. Jérémy Demay
- Mme Julie Couture
- Mme Sophie Turcotte
- Mouvement Personnes Handicapées pour l'Accès aux Services
- Office des personnes handicapées du Québec
- Porte-parole officielle de l'opposition en matière de santé et services sociaux, Mme Danielle Doyer
- Projet Interordres
- Projet LIENS
- Protecteur du Citoyen
- Promotion Intervention en Milieu Ouvert
- Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'Île de Montréal
- Sans Oublier le Sourire
- Service de police de la Ville de Montréal
- Service régional de soutien et d'expertise à l'intention des élèves ayant un TED Région de Montréal- CS francophones
- Société de Transport de Montréal

- Solidarité de parents pour personnes handicapées
- Zone loisir Montérégie

**À cela s'ajoutent d'autres organismes, membres des tables et comités suivants :**

- Comité des locataires du Centre de services communautaires du Monastère
- Comités pré-admissibilité et admissibilité (AlterGo)
- Comité soutien aux familles (CRADI)
- Comité transport (CRADI)
- Comité travail (CRADI)
- Table d'accompagnement de Montréal
- Table de concertation service de garde (CRADI)
- Table justice DI-TED de Montréal

### Nos collaborateurs et partenaires financiers

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
- Centre de formation populaire
- Centre des organismes communautaires
- CRDITED de Montréal
- Centre de réadaptation Miriam
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
- CLSC Montréal-Nord
- Commission Scolaire de Montréal
- Commission Scolaire English Montreal
- CPE Biscuit
- CPE Les Marcoussets
- CPE Mini-Campus
- CSSS Ahuntsic
- CSSS Jeanne-Mance
- CSSS Laval - CLSC Milles-Iles
- CSSS Laval - CLSC Ste-Rose
- École de l'Étincelle
- École le Sommet
- Fondation Choix du Président
- Fondation Yvon Lamarre
- Office de la Protection de la Jeunesse
- Université du Québec à Montréal - Éducation et Formation Spécialisée
- Village du Père Noël

### Nos partenaires financiers ou donateurs

- Atrium le 1000
- Autism Speaks Canada
- AVIS
- Centraide du Grand Montréal
- Centre d'amusement familial Le Cache-à-l'eau

- Cinéma Cineplex Odeon / Quartier Latin
- Club de hockey Canadien inc.
- Croisières AML
- Député d'Outremont, M. Raymond Bachand
- Écomuséum - Société d'histoire de la vallée du Saint-Laurent
- Éditions Gladius International
- Fondation Autisme Montréal
- Fondation du Grand Montréal
- Fondation Enfants Autisme
- Fondation RBC
- Les Grands Explorateurs
- Madame Marie-Claire Gascon
- Moisson Montréal
- Parc Jean-Drapeau
- Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- Premier ministre du Québec, M. Jean Charest
- Restaurants Au Vieux Duluth Inc.
- SITQ
- United Parcel Service
- Zoo de Granby

### Nos Commanditaires

- AriArt: Art for Autism's Sake
- Centre hyperbare de L'Île
- Clinique d'approche comportementale en autisme
- Clinique ASD Montréal
- Corporation des zoothérapeutes du Québec
- FDMT
- Gogo Quinoa
- Guillaume Parent - REEI
- Hypersanté Hyperbare
- Mirror Read
- Qc ABA
- Santé Mobile A-1
- Solution sensée
- WIAIH et le Centre Pat Roberts

### Subventions provinciales

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal – Programme de Soutien aux Organismes Communautaires
- Députés provinciaux – Programme de Soutien à l'action bénévole
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

### Subventions fédérales

- Service Canada – Emploi d'été Canada

### Subventions municipales

- Ville de Montréal – Aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, oeuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs.



*Service de répit estival 2011, volet Rock-Camp-Bol*

## Nos bénévoles

Majoritairement des membres d'ATEDM, nos bénévoles sont impliqués dans la vie associative de l'organisme. Ils sont présents dans l'organisation et la tenue des différents événements et actions de revendication. Ils soutiennent l'équipe à plusieurs niveaux (soutien aux familles ou aux personnes autistes, communications avec les membres, dossiers administratifs, Centre de documentation, Matériathèque, entretien des lieux physiques, etc.) et ce, tout au long de l'année.

Qu'ils donnent un peu ou beaucoup de leur temps, l'ensemble de nos bénévoles ont à cœur le fait de défendre les droits collectifs des personnes autistes et de leur famille et, en même temps, de faire avancer la cause.

Pour l'ensemble de leur contribution, ATEDM tient à remercier ses 51 bénévoles.

UN TOTAL DE 2 656 HEURES DE BÉNÉVOLAT  
EN 2011-2012

CARMEN LAHAIE	1666
JEAN PIERRE GAGNÉ	212
MARC-ANTOINE BOURGET	150
MARTIN LÉGARÉ-BRIÈRE	127
CHANTAL PIVIN	42
MARIE-CLAIRE GASCON	36
RACHEL POULIOT	35
CAROLANNE LAVOIE	30
MÉLANIE JOLICOEUR	25
PAUL SENEAL	21
DANIEL VACHON	21
JULIE COUTURE	20
AURÉLIE PAQUET	19
ISABELLE ATKINS	15
GENEVIÈVE DE MONGILLARD	15
NOÉMIE LAHAIE	14
ALEXANDRE LAVOIE	14
HUGO THOMAS	14
NICOLE DESSUREAULT	13
YANN CHAUSSE	11
CARL MILOT	11
MARC TOURIGNY	10
ANNIE-CLAUDE CÔTÉ	9
JOËLLE LAUZON	9
GENEVIÈVE PERRAS	9
RAFAEL DESSUREAULT	8
ÉRIC LAUZON	8
ARIANE MASSE	8
EMMA-FLORE PARÉ-CHOUINARD	8
MARYSE BAILLARGEON	7
SOPHIE MARTINEAU-DUPONT	6
AUDREY SCHIRMER	6
JACQUELINE BASSINI	5
MATISSE CRÊTE	5
SONIA DUPONT	5
BERNARD MONET	5
GENEVIÈVE PAQUETTE	5
GUILLAUME RIVEST	5
ROGER SUPPA	5
DIANE BARBEAU	4
JOANNE LEFEBVRE	4
YVES BISSONNETTE	4
ANNE-SOPHIE THOMAS	4
MICHEL COSSETTE	3
SERGE DEUVLETIAN	3
MME GOUJOU	3
JESSICA LEBLANC	3
JEANNINE MALO	3
MIREYA ORDONEZ	3
TOM RAVISÉ	3
DORIS THOMPSON	3
ANTONIO ORTEGA LAGLER	2

